



# Rapport annuel de gestion 2024-2025

## École des Trois Sentiers

### MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE du conseil d'établissement, Mme Julie Berthelet

Une autre belle année qui se termine!

Je tiens d'abord à souligner le travail exceptionnel de toute l'équipe-école des Trois Sentiers! Malgré un contexte de coupures budgétaires imposées par le gouvernement, vos efforts soutenus et votre engagement envers les élèves ont permis de leur faire vivre une autre année scolaire d'exception.

Je suis d'ailleurs privilégiée d'avoir vécu cette année, ma première expérience à la présidence d'un Conseil d'établissement. Je suis reconnaissante du support et de l'accompagnement reçus de la part de mes co-membres du conseil, et un merci particulier à la direction : Isabelle Fleurant qui a été une guide extraordinaire pour moi. Nous avons tous le souci de bien remplir nos obligations avec en tête l'éducation et le meilleur intérêt pour les élèves. C'est un plaisir de travailler en collaboration avec vous et merci pour votre ouverture, votre patience et le respect véhiculés dans chacune de nos interactions. Merci également aux parents bénévoles dans les organismes de participation de parents (OPP) qui travaillent peut-être un peu plus dans l'ombre, mais qui permettent d'assurer que les élèves évoluent avec de merveilleuses cours d'école.

Voici donc le bilan annuel 2024-2025 qui fait état des efforts constants de l'ensemble des parties prenantes, toutes liées par un but commun : la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves.

L'École des Trois Sentiers est constituée de 3 écoles : l'école de l'Aventure à L'Ascension, l'école du Christ-Roi à Rivière-Rouge (secteur Sainte-Véronique) et l'école du Saint-Rosaire à Nominique. C'est une école primaire qui compte 184 élèves répartis dans les 3 écoles. En 2024-2025, les trois écoles offrent un service de garde aux élèves. Le secrétariat de l'école est situé à Nominique et veille au bon fonctionnement des 3 bâtisses. L'établissement est dirigé par une direction à raison de 5 jours par semaine. Le personnel enseignant est composé de 4 enseignantes au préscolaire, de 10 titulaires au primaire, accompagnés par 5 spécialistes et l'équivalent de 2 orthopédagogues. Nos écoles comptent aussi sur les services de 7 éducateurs spécialisés.

Dans son organisation scolaire, l'école du Christ-Roi compte 4 groupes à degrés multiples, séparés par cycle. L'école de l'Aventure comprend 3 groupes dont 2 groupes à degrés triples. L'école du Saint-Rosaire compte 7 groupes dont 1 groupe à degrés multiples (3<sup>e</sup> cycle).

L'école offre également des services professionnels. Sont offerts au primaire, les services en psychoéducation, ainsi qu'en orthophonie. Les services assurés par le CISSS sont aussi présents : infirmière, hygiéniste dentaire et optométrie. L'école travaille également en collaboration avec le Bouclier, le Florès et le Centre jeunesse.

Au service de garde, travaillent une technicienne en service de garde et trois éducatrices. 16 élèves sont inscrits à temps plein à l'école du Saint-Rosaire, 16 à l'école du Christ-Roi et 0 à l'école de l'Aventure.

## Table des matières

|                                                             |                                      |
|-------------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| 1. Présentation du conseil d'établissement .....            | 3                                    |
| 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....       | 3                                    |
| 2. Bilan des activités du conseil d'établissement .....     | 3                                    |
| 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement ..... | 3                                    |
| 2.2 Activités réalisées et décisions prises.....            | 4                                    |
| 3. Résultats obtenus.....                                   | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> 6 |
| 4. Lutte contre l'intimidation et la violence .....         | 8                                    |

## 1. Présentation du conseil d'établissement

### 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

| Nom et prénom                              | Titre                                 |
|--------------------------------------------|---------------------------------------|
| Julie Berthelet                            | Parent – Présidente                   |
| Karyne Laurin                              | Parent– Vice-présidente               |
| Caroline Dumas                             | Parent                                |
| Caroline-Andrée Paré                       | Parent                                |
| Rashin Fadaï-Shorhat                       | Parent                                |
| Vanessa Durette                            | Parent                                |
| Sophie Therrien-Gamache/Cynthia Lachapelle | Enseignante                           |
| Émilie Gauthier                            | Enseignante                           |
| Marianne Bellefleur                        | Enseignante                           |
| Annik Desjardins                           | Représentante du service de garde     |
| Vacant                                     | Représentante des employés de soutien |
| Jean-François Limoges                      | Représentant des professionnels       |
| Vacant                                     | Représentante de la communauté        |
| Isabelle Fleurant                          | Directrice                            |

## 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

### 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

| Date<br>(jour-mois-année) | Type de séance<br>préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc. |
|---------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| 11 septembre 2024         | AGA                                                                       |
| 9 octobre 2024            | Ordinaire                                                                 |
| 22 octobre 2024           | Extraordinaire                                                            |
| 1er novembre 2024         | Extraordinaire                                                            |
| 11 décembre 2024          | Ordinaire                                                                 |
| 12 février 2025           | Ordinaire                                                                 |
| 9 avril 2025              | Ordinaire                                                                 |
| 14 mai 2025               | Ordinaire                                                                 |
| 11 juin 2025              | Ordinaire                                                                 |

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

| Sujets traités                                                                                                                                                                                               | Dates<br>(Mois-année)         | Actions réalisées<br>(Ex. : adopté, approuvé,<br>consultation effectuée,<br>actualisation, etc.) | Commentaires<br>(Précision, collaborateurs, ne<br>s'applique pas, etc.)                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Pouvoirs généraux</b>                                                                                                                                                                                     |                               |                                                                                                  |                                                                                                           |
| Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>                                                                                                                                                                     | Décembre 2024                 | Adopté - Résolution 25-1226                                                                      | Plan d'action lié au projet éducatif                                                                      |
| Adoption du plan de lutte contre<br>l'intimidation et la violence                                                                                                                                            | Décembre 2024                 | Adopté - Résolution 25-1223                                                                      | Résumé du plan de lutte pour les parents                                                                  |
| Approbation des règles de conduite et<br>des mesures de sécurité (ou règles de<br>fonctionnement pour les centres)                                                                                           | Octobre 2024<br>Mai 2025      | Adopté – Résolution 25-1008                                                                      | Règles de Régie interne 2024-2025<br>Présentation du code de vie 2025-2026                                |
| Approbation des contributions<br>financières exigées                                                                                                                                                         | Mai 2025                      | Approuvé – Résolution 25-0457                                                                    | Frais exigés aux parents pour 2025-2026                                                                   |
| Établissement des principes<br>d'encadrement des coûts des documents<br>dans lesquels l'élève écrit, dessine ou<br>découpe                                                                                   | Mai 2025                      | Approuvé – Résolution 25-0547                                                                    | Politique relative aux contributions<br>financières des parents – annexe 2                                |
| Approbation de la liste du matériel<br>d'usage personnel                                                                                                                                                     | Juin 2025                     | Approuvé – Résolution 25-0658                                                                    | Montant maximum de 60 \$                                                                                  |
| Adoption des règles de fonctionnement<br>des services de garde                                                                                                                                               | Mai 2025                      | Adopté – Résolution 25-0549                                                                      |                                                                                                           |
| Avis auprès de la direction<br>d'établissement (pouvoir d'initiative) ou<br>du centre de services scolaire                                                                                                   |                               |                                                                                                  | N/A                                                                                                       |
| Formation de comités (ex. : sous-comité<br>sur un sujet en particulier)                                                                                                                                      | Mai 2025                      | Approuvé – Résolution 25-0548                                                                    | Recommandation du comité EHDAE ETS                                                                        |
| Consultation sur la modification ou la<br>révocation de l'acte d'établissement                                                                                                                               | Juin 2025                     | Adopté – Résolution 25-0656                                                                      |                                                                                                           |
| Consultation sur les critères de sélection<br>de la direction                                                                                                                                                | Mai 2025                      |                                                                                                  | Consultation auprès des membres                                                                           |
| Information aux parents et à la<br>communauté des services éducatifs<br>offerts et de leur qualité                                                                                                           |                               |                                                                                                  | N/A                                                                                                       |
| Transmission de documents à l'intention<br>des parents                                                                                                                                                       |                               |                                                                                                  | La communication et la transmission de<br>documents aux parents se fera<br>dorénavant par Mozaik Portail. |
| <b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>                                                                                                                                                                  |                               |                                                                                                  |                                                                                                           |
| Approbation des modalités d'application<br>du régime pédagogique                                                                                                                                             |                               |                                                                                                  | N/A                                                                                                       |
| Consultation sur le choix des manuels<br>scolaires et du matériel didactique, et des<br>modalités de communication ayant pour<br>but de renseigner les parents sur le<br>cheminement scolaire de leur enfant | Octobre 2024                  | Adopté – Résolution 25-1011                                                                      | Adoption des normes et modalités                                                                          |
| Approbation de l'orientation générale en<br>vue de l'enrichissement ou de<br>l'adaptation des objectifs et contenus des<br>programmes d'études                                                               |                               |                                                                                                  | N/A                                                                                                       |
| Approbation des conditions et modalités<br>de l'intégration des activités ou contenus<br>prescrits par le ministre (ex. : éducation à<br>la sexualité)                                                       | Décembre 2024                 | Approuvé – Résolution 25-1225                                                                    | Présentation du COSP et éducation à la<br>sexualité.                                                      |
| Approbation du temps alloué à chaque<br>matière (grilles-matières)                                                                                                                                           | Février 2025                  | Approuvé – Résolution 25-0234                                                                    | Approbation de la grille-matière 2025-<br>2026                                                            |
| Approbation des activités éducatives<br>nécessitant un changement (hors horaire<br>ou hors école)                                                                                                            | Octobre 2024<br>Décembre 2024 | Approuvé – Résolution 25-1014<br>Approuvé – Résolution 25-1221                                   | Sortie piscine et baignade – Christ-Roi<br>Sortie Parc Oméga – l'Avneture                                 |

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

|                                                                                                                                        |                               |                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                        | Février 2025<br>Avril 2025    | Approuvé – Résolution 25-1222<br>Approuvé - Résolution 25-0231<br>Approuvé - Résolution 25-0441<br>Approuvé - Résolution 25-0442 | Sorties de fin d'année – Saint-Rosaire<br>Sortie Centre des Sciences – Christ-Roi<br>Dodo à l'école et camping – Christ-Roi<br>Activité de pêche – 3 <sup>e</sup> année St-Rosaire |
| Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres) | Février 2025                  | Approuvé – Résolution 25-0235                                                                                                    | Projet d'organisation de dîner à l'école pour les élèves                                                                                                                           |
| Consultation des parents                                                                                                               | Mai 2025                      | Proposé – Résolution 25-0546                                                                                                     | Consultation changement nom d'école du Christ-Roi                                                                                                                                  |
| Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves                                                                            | Mai 2025                      | Proposé – Résolution 25-0546                                                                                                     | Consultation changement nom d'école du Christ-Roi                                                                                                                                  |
| <b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>                                                                                       |                               |                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                    |
| Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)                                                               |                               |                                                                                                                                  | N/A                                                                                                                                                                                |
| Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme                                                                               | Mai 2025                      | Approuvé – Résolution 25-0550546                                                                                                 | Pour les photos scolaires 2025-2026                                                                                                                                                |
| <b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>                                                                         |                               |                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                    |
| Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement                                   | Octobre 2024                  | Approuvé – Résolution 25-1012                                                                                                    | Politique de location des locaux (3 écoles)                                                                                                                                        |
| Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)                                                           | Octobre 2024                  | Approuvé – Résolution 25-1018                                                                                                    | Levée de fonds Saint-Rosaire                                                                                                                                                       |
|                                                                                                                                        | Février 2025                  | Approuvé – Résolution 25-1021                                                                                                    | Levée de fonds sortie l'Aventure                                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                        | Avril 2025                    | Approuvé – Résolution 25-0230<br>Approuvé - Résolution 25-0439                                                                   | Levée de fonds sortie du Christ-Roi<br>Don du club de l'âge d'or – l'Aventure                                                                                                      |
| Adoption du budget annuel de l'établissement                                                                                           | Juin 2025                     | Adopté – Résolution 25-0655                                                                                                      | Budget pour 2025-2026                                                                                                                                                              |
| <b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>                                          |                               |                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                    |
| Programme d'activités du SDG des Trois Sentiers                                                                                        | Octobre 2024                  | Approuvé – Résolution 25-1013                                                                                                    | Organisation d'activités                                                                                                                                                           |
| Adoption du budget du CÉ                                                                                                               | Octobre 2024<br>Décembre 2024 |                                                                                                                                  | Point reporté en décembre<br>Budget présenté, mais pas de résolution                                                                                                               |

### 3. Résultats obtenus

**OBJECTIF #1 : Accroître la réussite de tous nos élèves incluant nos élèves HDAA :**

La proportion d'élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 %

- 2<sup>e</sup> année en français (lecture) au bulletin
- 4<sup>e</sup> année en français (lecture) à l'épreuve obligatoire
- 6<sup>e</sup> année en français (lecture) au bulletin
- 6<sup>e</sup> année en mathématique (résoudre) à l'épreuve obligatoire

| Indicateurs                                                                                                                                                              | 22-23         | 23-24 | 24-25 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|-------|-------|
| Proportion des élèves qui obtiennent <b>entre 70 % et 100 %</b> à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, 4 <sup>e</sup> année du primaire. | 30 %          | 36 %  | 83 %  |
| Proportion des élèves qui obtiennent <b>entre 70 % et 100 %</b> au bulletin en français (compétence lire), 2 <sup>e</sup> année du primaire.                             | 76 %          | 80 %  | 89 %  |
| Proportion des élèves qui obtiennent <b>entre 70 % et 100 %</b> au bulletin en français (compétence lire), 6 <sup>e</sup> année du primaire.                             | 67 %          | 71 %  | 88 %  |
| Proportion des élèves qui obtiennent <b>entre 70 % et 100 %</b> à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence résoudre), 6 <sup>e</sup> année du primaire.         | Aucune donnée | 92 %  | 100 % |

#### Analyse des résultats

On constate avec satisfaction que les résultats obtenus en français lecture et en mathématique ont augmenté à tous les niveaux depuis l'an dernier.

Les moyens mis en place (ex. : CAP en français, soutien par les pairs, formation continue et ajout d'heures en orthopédagogie) sont donc bénéfiques et contribuent à la hausse des résultats des élèves. On s'aperçoit que nos efforts et l'intensité du soutien ont porté leurs fruits.

#### Mise en place

Malgré les compressions budgétaires attendues, nous souhaitons maintenir la même intensité de services et de soutien l'an prochain.

- Nous poursuivrons donc nos dépistages deux fois par an en lecture à tous les niveaux. Notre objectif étant de cibler très tôt les besoins, d'offrir un soutien constant et d'analyser les progrès de nos élèves.
- Nos 2 orthopédagogues travailleront de concert avec les enseignantes en lecture avec les élèves qui en ont besoin.
- Nous maintiendrons également les pratiques efficaces développées lors des CAP, afin de soutenir les progrès de tous nos élèves.

**Objectif #2 :** Améliorer le climat de bienveillance, de bien-être et de sécurité pour les élèves et le personnel.

#### Résultats de l'EQDEM

| <b>Domaines de développement</b>                                                              | <b>2012</b> | <b>2017</b> | <b>2022</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| <b>Santé physique et bien-être</b><br>Moyenne CSSHL : 16.1 % (2022)                           | 33.3 %      | 28.6 %      | 25.0 %      |
| <b>Compétences sociales</b><br>Moyenne CSSHL : 14.0 % (2022)                                  | 16.7 %      | 21.4 %      | 28.6 %      |
| <b>Maturité affective</b><br>Moyenne CSSHL : 16.6 % (2022)                                    | -           | 28.6 %      | 25.0 %      |
| <b>Développement cognitif et langagier</b><br>Moyenne CSSHL : 14.3 % (2022)                   | 16.7 %      | 7.1 %       | 14.3 %      |
| <b>Habiletés de communication et connaissances générales</b><br>Moyenne CSSHL : 11.2 % (2022) | 41.7 %      | 21.4 %      | 25.0 %      |

#### Analyse des résultats

En lien avec l'EQDEM, on constate que notre clientèle du préscolaire demeure vulnérable dans 4 des 5 domaines de développement lors de son entrée au préscolaire. Nous accueillons également des enfants ayant des besoins de plus en plus spécifiques, ce qui nécessite plus de soutien.

#### Mise en place

Afin de poursuivre nos efforts pour réduire ces impacts, nous souhaitons maintenir les heures TES dans les groupes du préscolaire pour travailler les compétences sociales et affectives des élèves. Nous prévoyons également mettre en place « Le club des supers amis » au préscolaire dans toutes nos écoles pour travailler les sphères sociales et affectives chez tous nos élèves.

L'aide à la classe en maternelle 5 ans viendra également soutenir les enseignantes du préscolaire.

De plus, nous participons encore cette année au projet « Sous-zéro » qui offre 30 habits de neige à des enfants dans le besoin et notre comité aide alimentaire s'assurera que tous les élèves reçoivent une collation et un diner suffisant chaque jour.

Enfin, on s'assure que les enseignantes du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle ont reçu la formation en conscience phonologique et sont accompagnées des CP, de l'orthophoniste et de l'orthopédagogue pour travailler la sphère langagière des élèves.

#### 4. Lutte contre l'intimidation et la violence

##### ■ Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :

| Échelle                         |
|---------------------------------|
| Aucun événement                 |
| Moins de 10 événements déclarés |
| De 10 à 19 événements déclarés  |
| De 20 à 39 événements déclarés  |
| 40 événements déclarés ou plus  |

##### Le nombre d'incidents violents (Optania (intimidation)+ SCP(violence) +Plainte).

| Établissement scolaire                                                         | INTIMIDATION<br>(fréquence des événements)      | VIOLENCE<br>(fréquence des événements)      | Proportion<br>d'interventions qui ont<br>fait l'objet d'une plainte<br>auprès du protecteur<br>de l'élève |
|--------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Nom de l'établissement<br>scolaire (nombres<br>d'élèves de<br>l'établissement) | Exemple : Moins de<br>10 événements<br>déclarés | Exemple : De 10 à 19<br>événements déclarés | Exemple : 1,8 %                                                                                           |
| École des Trois Sentiers<br>202 élèves                                         | Moins de 10<br>événements déclarés<br>(8)       | 40 événements déclarés<br>ou plus (23)      | Moins de 10<br>événements déclarés<br>(1)                                                                 |

##### Analyse des résultats

L'an dernier, nous étions à 61 événements, comparativement à 23 cette année, c'est une très belle amélioration. Cependant, nous avons traité 8 événements d'intimidation, soit 5 de plus que l'an dernier. Enfin, concernant les plaintes, cette année nous en avons eu une, alors que l'an dernier aucune plainte n'avait été faite. Celle-ci s'est cependant bien terminée à la satisfaction du parent et de l'équipe-école.

##### Mise en place

Pour diminuer ou contrer la violence, nous avons ajouté des surveillants sur la cour d'école pendant les récréations, puisque la plupart des incidents se produisent dans les temps non structurés. Les TES et les surveillantes ont consigné les incidents dans le baromètre et dans Optania. Des interventions planifiées ont été réalisées auprès des élèves dont le comportement était inapproprié.

Fait à noter, les trois écoles utilisent le système SCP (soutien aux comportements positifs) qui vise à diminuer les écarts de conduite. De plus, le palier 2 appelé le PEP, est offert dans les trois écoles aux enfants qui ont besoin d'un soutien au quotidien. Cette année, plusieurs élèves ont bénéficié de cet accompagnement des TES et on observe qu'ils sont maintenant mieux outillés pour faire face aux conflits et situations épineuses.

On est également revenu en début d'année sur l'importance de faire une surveillance active et

d'animer des activités sur la cour d'école pour offrir aux élèves des opportunités de bouger positivement et favoriser la socialisation.

Fait à noter, lors de situation d'intimidation ou de violence, la direction et l'équipe communiquent rapidement avec les parents pour les rassurer, leur expliquer les interventions faites ou à faire et répondre à leurs questions. Ainsi, on s'assure d'une saine collaboration école-famille.